

## PLAN DE COURS-CADRE

SVS 3207 Gestion des organismes communautaires

<b>Cours obligatoire ou à option</b>	À option bac, obligatoire CAC
<b>Nombre de crédits</b>	3
<b>Moment dans le programme où le cours est offert</b>	A, H ou E
<b>Cours préalables</b>	---
<b>Cours concomitants</b>	---
<b>Ce cours est offert dans d'autres programmes</b>	Oui, CAC et autres
<b>Nombre de places maximum</b>	100

<b>Descripteur</b>
Étude de la structure, du fonctionnement et de la gestion des organismes communautaires : types de groupes, formes légales d'organisation, dynamique organisationnelle, rapports entre salariés, direction, permanents, militants et membres, financement.
<b>Présentation globale (contexte et orientation du cours)</b>
<p>Le cours cherche à approfondir certaines pratiques des organismes communautaires (autonomes). De façon générale, il vise à former les étudiantes et les étudiants pour qu'ils puissent comprendre les fondements du fonctionnement et de la gestion d'un organisme communautaire ainsi que ses rapports avec les autres organismes communautaires (autonomes), les institutions publiques, les organisations philanthropiques et les autres acteurs intersectoriels. Ces pratiques constituent la base théorique du cours et sont liées :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• À la mission et aux fondements de l'organisme (objectifs, valeurs et philosophie);</li><li>• À son action et à sa programmation (activités, services, modes d'action, etc.);</li><li>• À son mode de gestion (répartition du travail et des pouvoirs, processus décisionnels et démocratiques, gestion du personnel salarié et des bénévoles, gestion de projets, etc.);</li><li>• Aux relations extérieures et aux alliances que l'organisme entretient avec d'autres acteurs sociaux à travers divers modes de regroupement et de concertation;</li><li>• Au financement de l'organisme : bailleurs de fonds publics ou privés, fondations et autofinancement.</li></ul>
<b>Objectif général</b>
Ce cours vise à donner aux étudiantes et étudiants une meilleure compréhension et une connaissance critique du fonctionnement et de la gestion des organismes communautaires (autonomes).
<b>Objectifs spécifiques</b>
<p>Permettre aux étudiantes et étudiants de :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• De se familiariser et de développer un esprit critique par rapport aux modes de fonctionnement des organismes communautaires (autonomes);</li><li>• Mieux situer le rôle des organismes communautaires dans la société québécoise (notamment sur les plans des transformations sociales et du développement d'une citoyenneté active);</li><li>• Mieux comprendre les exigences des pratiques démocratiques mises en place et des valeurs portées par les organismes communautaires (autonomes);</li><li>• Développer les habiletés nécessaires pour alimenter la discussion, la délibération et la participation à la prise de décisions collectives.</li></ul>
<b>Thèmes à couvrir</b>
<p>Les caractéristiques des organismes communautaires et les façons de faire :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Mission, définition, contribution</li><li>• Les types d'activités</li></ul>

- Les approches privilégiées
  - Le mode de relation établi entre l'équipe de travail, le conseil d'administration et les participantes et participants
- Les pratiques démocratiques :
- Les structures formelles : assemblée générale, conseil d'administration, comités et autres : rôle, responsabilités et pouvoirs
  - Les principaux modèles de gestion : gestion hiérarchique, cogestion, gestion participative, collectif, etc.
  - La vie démocratique : le pouvoir des membres ou des participantes et participants, les mécanismes d'implication : les étapes du processus démocratique (incluant l'évaluation)
- La culture organisationnelle de travail
- Les conditions de travail : embauche, salaire, avantages sociaux, etc.
  - Les paradoxes liés à la culture organisationnelle du travail
  - L'évaluation des travailleuses et travailleurs
- Les relations extérieures :
- La concertation, le partenariat, la représentation et les alliances
- Le financement et ses enjeux :
- Les sources de financement : subventions, levées de fonds, dons, cotisations, ventes de services
  - Les types de financement : financement à la mission globale, par projet, ponctuel, etc.

### **Approches d'intervention**

Action communautaire

### **Cadres d'analyse**

Ce cours ne fait pas explicitement référence à un cadre d'analyse, mais doit permettre d'aborder des notions qui inspirent les actrices et acteurs en milieu communautaire par exemple : théories féministes, théories critiques, théorie des organisations, éducation populaire, approche anti-oppressive, participation et renouvellement de la démocratie (citoyenneté active), économie plurielle.

### **Méthodes pédagogiques suggérées**

Exposés magistraux (+ différents documents du recueil de textes); discussions en classe ; ateliers pratiques en classe; personnes invitées (chercheuses, chercheurs, intervenantes et intervenants, etc.).

### **Démarches évaluatives suggérées**

#### **Exigence 1 : réalisation en équipe : mise en situation**

Compte rendu (6 pages) d'un exercice réalisé à partir d'une mise en situation portant sur la culture organisationnelle d'un organisme communautaire (ex. financement/fondations; financement/services et conditions de travail; modification des heures d'ouverture/gestion démocratique).

#### **Exigence 2 : travail individuel**

Travail sur des thématiques abordées en classe et dans les conférences. Ce travail individuel est réalisé à la maison et les questions précises sont présentées dans le cours (2-3 pages)

#### **Exigence 3 : réalisation en équipe d'une étude de cas**

En classe, les étudiants et étudiantes travaillent sur deux études de cas durant la session. Les études de cas sont réalisées en équipe de deux. Elles favorisent l'intégration des connaissances acquises dans le cadre du cours.

#### **Exigence 4 : travail d'équipe**

Création d'un organisme communautaire fictif et définition de ses règles de fonctionnement.

### **Remarques particulières**

Ce cours s'adresse aux personnes étudiantes de 2<sup>e</sup> ou de 3<sup>e</sup> année.

<p><b>Livre suggéré :</b> les nombreuses publications du Centre de formation populaire (CFP) à Montréal, de l'Observatoire de l'action communautaire autonome et du CSMO-ESAC.</p> <p>Livre de référence : Duval, M., A. Fontaine, D. Fournier, S. Garon et J.-F. René. 2005. <i>Les organismes communautaires au Québec : pratique et enjeux</i>. Montréal : Gaëtan Morin Éditeur.</p>
<b>Formation externe obligatoire</b>
Expérience de gestion ou d'intervention dans les milieux communautaires
<b>InvitéEs incontournables</b>
---

<b>ProfesseurE responsable du plan cadre</b>	Christian Jetté
<b>ProfesseurE associéE</b>	André-Anne Parent
<b>Plan cadre élaboré et modifié par</b>	Nicole Caron, Christian Jetté, André-Anne Parent et Roxanne Lorrain
<b>Date de la dernière modification du plan cadre</b>	14 février 2025